



PREUVE DE DEPOT N° A-2-0F5N2IORE

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

Roy jean-luc

2 LIEU DIT MADA

17150

SEMOUSSAC

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :

Ancien exploitant : Roy Jean-Luc

Date effective du changement d'exploitant : Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :

Déclarant : Roy Guillaume

Date de la déclaration du changement d'exploitant : Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.

Le déclarant a demandé, en tant que personne physique, l'anonymisation de sa déclaration Reprise d'installations classées soumises à l'obligation de contrôle périodique (rubriques ICPE avec régime « DC »).....

Si oui : Justificatif de réalisation du dernier contrôle périodique pour les rubriques concernées :